



## Cadre stratégique pour l'agriculture

### Le Canada en tête

Depuis 2001, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent avec le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire à renforcer et à revitaliser l'industrie par le biais d'un nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) au Canada.

Au cours des cinq prochaines années, les agriculteurs canadiens auront accès à des outils, des services et des choix nouveaux pour renforcer leurs entreprises, devenir plus prospères et satisfaire aux exigences des consommateurs, au pays et à l'étranger.

Le Cadre stratégique regroupe cinq éléments clés — soit la gestion des risques de l'entreprise, l'environnement, la salubrité et la qualité des aliments, le renouveau, la science et l'innovation — en un programme solide et intégré qui aidera le secteur canadien de l'agriculture à tirer parti au maximum des nouvelles possibilités qu'offrent les marchés mondiaux. Aucun autre pays ne peut se vanter d'avoir adopté une approche stratégique aussi intégrée et cohérente dans le domaine de l'agriculture. Le Canada sera *reconnu internationalement* comme le chef de file mondial en matière de salubrité et de qualité des aliments, de production respectueuse de l'environnement et d'innovation dans ses produits.

Le gouvernement du Canada a déjà signé l'accord cadre sur le CSA avec huit provinces et deux territoires. Au moment de la publication de ce bulletin, les négociations avec le Québec et l'Île-du-Prince-Édouard se poursuivaient.

Ce premier numéro d'Agri-info vous renseigne sur les avantages dont pourra bénéficier le secteur agricole canadien grâce au CSA. À mesure que progresseront les travaux, davantage d'information sur les outils, les services et les choix sera fournie aux agriculteurs dans les prochains numéros d'Agri-info et par le biais d'autres sources.

Lyle Vanclief  
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Pour avoir les dernières nouvelles concernant le CSA, visitez le site Web à l'adresse [www.agr.gc.ca/canadaentete](http://www.agr.gc.ca/canadaentete) ou composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232).  
ATS 1 800 465-7735

### Gestion des risques de l'entreprise

Les gouvernements et l'industrie collaborent à l'amélioration des programmes de gestion des risques de l'entreprise. Afin d'aider les agriculteurs à passer de la gestion de crise à la rentabilité et à la compétitivité à long terme, le gouvernement du Canada investira, chaque année, 1,1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années dans des programmes qui aideront directement les agriculteurs à

gérer les risques de leurs entreprises, tels ceux que présentent les intempéries et les maladies.

De plus, le gouvernement fédéral a investi 600 millions de dollars pendant l'exercice 2002-2003 et projette d'investir à nouveau 600 millions de dollars pendant l'exercice 2003-2004 afin d'aider les agriculteurs à faire la transition aux nouveaux programmes.

*suite à la page 2*

### Sommaire

Environnement . . . . . 3



Salubrité et qualité des aliments . . 4



Renouveau . . . . . 5



Science et innovation . . . . . 5



Reconnaissance internationale . . 6



## Miser sur le CSRN...

Lors des consultations, les producteurs ont indiqué que de nombreux aspects des programmes actuels leur plaisaient, mais que des améliorations pouvaient être apportées en vue de combler les lacunes et d'éliminer les chevauchements qui existent dans le régime de soutien actuel.

Puisque les producteurs ont indiqué de façon très nette qu'il fallait tirer parti de ce qui fonctionne bien actuellement, des travaux sont en cours afin de mettre en place un nouveau système de gestion des risques de l'entreprise dont les composantes principales seraient le programme Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et l'assurance-récolte.

Voici certains des changements envisagés pour le CSRN :

- **Intégrer la protection du revenu en cas de catastrophe** – l'aide en cas de catastrophe deviendrait une composante permanente du nouveau programme CSRN. Le soutien aux agriculteurs éprouvant de lourdes pertes de revenu était fourni auparavant au titre d'initiatives spéciales et de programmes à court terme, comme le Programme canadien du revenu agricole (PCRA).
- **Simplifier l'utilisation** – une fois pleinement mis en oeuvre, le programme fournirait un seul paiement aux agriculteurs, à la fois pour les baisses minimales et les pertes importantes de revenu. Actuellement, les agriculteurs doivent présenter des demandes distinctes pour les baisses importantes de revenu et pour les fluctuations minimales. Dans le nouveau régime, les agriculteurs auraient un seul formulaire à soumettre.
- **Verser les contributions gouvernementales dans les comptes des agriculteurs lorsque des fonds sont retirés** – les contributions gouvernementales de contrepartie seraient versées dans les comptes des agriculteurs au moment où ces derniers retirent des fonds, pour

s'assurer que les fonds publics restent dans le secteur agricole et profitent à l'industrie.

- **Offrir plus de choix pour ce qui est du soutien de la rentabilité à long terme** – un volet pour l'investissement serait introduit en 2006 et serait destiné aux agriculteurs qui détiennent déjà suffisamment de fonds dans leur compte pour bénéficier d'une protection contre les catastrophes. Cet élément offrirait une plus grande marge de manoeuvre aux agriculteurs qui désirent investir dans leur entreprise afin d'en améliorer la rentabilité.
- **Offrir une plus grande souplesse** – le nouveau programme offrirait plus de souplesse, c'est-à-dire qu'il tiendrait compte des situations particulières des agriculteurs et leur permettrait de choisir un niveau de couverture tôt dans l'année.

Dans la transition au nouveau CSRN, les producteurs ne perdront pas un sou de l'argent qui se trouve dans leur compte. Ils auront un accès complet à ces fonds, y compris les sommes investies préalablement par les gouvernements.

## Miser sur l'assurance-récolte...

Voici les changements envisagés pour l'assurance-récolte :

- **Protection élargie** – offrir une protection pour plus de produits, et même éventuellement le bétail, au moyen de produits d'assurance nouveaux et innovateurs.
- **Plus de choix** – on offrirait une option de « panier de cultures », en plus des assurances propres aux cultures qui sont offertes actuellement, ce qui créerait une solution de rechange rentable pour les exploitations très diversifiées qui ne sont pas bien servies par le régime actuel d'assurance-récolte.
- **Soutien équitable pour tous** – une aide fédérale de même importance serait assurée aux différents secteurs de production et aux différentes provinces, ce qui aiderait également à réduire les risques de

contestations commerciales à l'endroit de produits canadiens.

## Les producteurs ne seront touchés par les répercussions des changements apportés au CSRN et à l'assurance-récolte que plus tard au courant de 2003 ou au début de 2004.

Les producteurs auront suffisamment de temps pour se familiariser avec les nouveaux programmes. Ces derniers ne commenceront à être exécutés qu'à la fin de l'année et en 2004; cela est dû au fait que les calculs relatifs aux prestations pour une année donnée, par exemple 2003, ne sont habituellement pas effectués avant la fin de l'année afin que tous les renseignements nécessaires puissent être recueillis. En 2003, les producteurs devront fournir les mêmes données et se servir des mêmes formulaires que par le passé. Les prestations pour 2002 seront versées au titre du CSRN et du PCRA actuels.

Les formulaires et guides sont maintenant disponibles dans les bureaux de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, par Internet à l'adresse [www.cra-adrc.gc.ca](http://www.cra-adrc.gc.ca), dans les bureaux du CSRN et à partir de la plupart des logiciels de préparation de déclarations de revenu.

Les producteurs qui ont été victimes d'une catastrophe en 2002 peuvent se procurer les formulaires de demande pour le PCRA dans les bureaux administratifs du programme.



Le secteur travaille à élargir le rôle de l'agriculture dans la protection de l'environnement. Au cours des prochaines années, le volet Environnement du CSA aidera tous les agriculteurs à devenir de meilleurs gérants de l'environnement.

Une production agricole plus respectueuse de l'environnement favorise l'amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, ainsi que la conservation des organismes vivants.

Pour accélérer la mise en oeuvre à la ferme de mesures environnementales, les producteurs auront besoin d'une aide financière.

En juin 2002, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Lyle Vanclief, a annoncé un investissement de 100 millions de dollars dans une initiative nationale de planification environnementale à la ferme, au titre du CSA. Des fonds additionnels seront annoncés cette année pour assurer un soutien et une aide technique aux producteurs sur une période de cinq ans.

Des analyses environnementales, prévues pour cette année et l'an prochain, permettront de déterminer les zones à risque élevé. Ces analyses mèneront à la mise en place de plans environnementaux à la ferme.

Nous sommes à préciser les détails du programme, lesquels seront dévoilés ce printemps.

Des mesures incitatives viseront les producteurs qui possèdent déjà un plan environnemental à la ferme et dont les exploitations auront été identifiées comme présentant un risque pour l'environnement. Des incitatifs ciblés aideront ces producteurs à apporter les correctifs nécessaires.

Notre objectif est de faire en sorte que toutes les exploitations agricoles du Canada soient évaluées sur le plan des risques qu'elles présentent pour l'environnement. D'ici à 2008, plus de 75 p. 100 des exploitations qui ont

des besoins reconnus devraient disposer de plans environnementaux complets.

D'autres initiatives importantes ont également été annoncées l'an dernier.

- Le **Programme de couverture végétale du Canada** est doté d'un budget de 110 millions de dollars sur cinq ans et vise à promouvoir une utilisation durable des terres et à accroître les superficies recouvertes de plantes fourragères et d'arbres. En plus d'encourager les agriculteurs à convertir leurs terres, cette initiative améliorera la gestion des prairies, protégera la qualité de l'eau en milieu agricole, réduira les émissions de gaz à effet de serre et améliorera la biodiversité ainsi que les habitats fauniques.
- Le **Programme national d'approvisionnement en eau**, doté d'un budget de 60 millions de dollars, fournira une aide pour encourager les associations agricoles et les agriculteurs à adopter des pratiques durables, plus particulièrement dans les régions susceptibles d'être touchées par la sécheresse. Une étude nationale d'évaluation est en cours pour cerner les besoins en eau des agriculteurs et des collectivités rurales ainsi que les contraintes et les priorités courantes relativement à l'agrandissement des réseaux hydrauliques.

- Un nouveau **Service national d'information sur la terre et les eaux** sera établi pour relier les sources d'information dont nous disposons actuellement et pour aider les agriculteurs et les autres gestionnaires des terres dans leur prise de décisions.
- Le **Programme de réduction des risques liés aux pesticides** et le **Programme des pesticides à emploi limité**, auxquels sont consacrés environ 65 millions de dollars, permettront d'améliorer l'accès des producteurs à des pesticides qui présentent de moindres risques pour l'environnement. Les essais au champ doivent débuter plus tard cette année.

Alors que le gouvernement fédéral investit déjà des sommes importantes dans la science de l'environnement, des fonds additionnels seront consacrés à la recherche et à la technologie en vertu du CSA. Les nouvelles sommes investies permettront aux scientifiques d'en apprendre davantage sur l'incidence qu'ont les éléments nutritifs provenant des activités agricoles sur les cours d'eau. Elles contribueront également à la mise au point de nouvelles technologies que les producteurs pourront utiliser pour améliorer la qualité de l'eau.



# Salubrité et qualité des aliments

Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est réputé mondialement pour sa capacité de produire de façon constante des aliments salubres, de qualité supérieure. Cette réputation est en grande partie le résultat d'un ferme engagement des agriculteurs canadiens à adopter des pratiques de production sûres.

Le consommateur d'aujourd'hui veut plus de renseignements et de meilleures garanties quant à la salubrité et la qualité des aliments qu'il consomme. Le secteur et les gouvernements collaborent à satisfaire ces exigences.

Par le truchement du volet Salubrité et qualité des aliments du CSA, le Canada s'engage à veiller à ce que les aliments produits au pays continuent à répondre aux normes les plus élevées de qualité et de salubrité.

Des systèmes seront mis en place à l'échelle du pays, à la ferme et dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire – du champ à l'assiette – afin de mieux prévenir, surveiller et déceler tout risque menaçant la salubrité des produits agricoles canadiens.

Pour conserver leurs marchés, producteurs et transformateurs élaborent et mettent en œuvre des systèmes qui prouvent aux consommateurs que leurs aliments et les autres produits issus de l'agriculture sont conformes aux plus hautes normes de salubrité et de qualité. S'il peut fournir ces garanties, le Canada améliorera sa réputation déjà solide de fournisseur d'aliments salubres et de grande qualité, ce qui rehaussera la rentabilité du secteur et ouvrira de nouveaux débouchés.

Des plans de salubrité des aliments, couvrant la plupart des produits importants, ont déjà été dressés ou sont en préparation. Les gouvernements travaillent également avec l'industrie à élaborer des

normes pour les produits et des systèmes d'assurance de la qualité des aliments qui soient reconnus à l'échelle internationale.

De plus, des systèmes améliorés de suivi et de retraçage permettront au secteur d'offrir aux consommateurs de meilleures garanties sur le plan de la salubrité et de la qualité. Ces systèmes contribueront à réduire le

nombre de produits qui pourraient être touchés par un rappel.

Le Canada disposera d'un système national encore plus efficace qui protégera la santé humaine, prouvera aux consommateurs que les aliments canadiens sont salubres et augmentera la capacité du secteur à satisfaire, et même à dépasser, les exigences du marché.



## Renouveau

L'agriculture est fondée sur le savoir. Les producteurs en sont conscients et déploient beaucoup d'efforts pour se tenir au fait des récents progrès au sein de leur secteur; ils perfectionnent leurs compétences et adoptent des technologies innovatrices.

Afin d'aider tous les producteurs, au titre du volet Renouveau du CSA, on leur offrira des outils et services nouveaux et complémentaires, à l'échelle du pays. Les agriculteurs bénéficieront ainsi d'un meilleur accès :

- aux types de services consultatifs sur lesquels peuvent compter les entreprises d'autres secteurs;
- aux conseils de spécialistes pour les aider à formuler ou à améliorer des plans d'entreprise couvrant la gestion, la commercialisation, les

ressources humaines, la production, les finances et la relève;

- à des pratiques et technologies de production innovatrices, adaptées aux exigences du marché actuel, qui demande des aliments sains de qualité supérieure, produits dans le respect de l'environnement;
- à l'apprentissage continu pour contribuer à améliorer la rentabilité des exploitations et à aider les agriculteurs à tirer parti d'autres sources de revenu possibles;
- à l'information à caractère commercial et aux nouvelles possibilités qu'offre la science.



## Science et innovation

La prospérité et le succès futurs du secteur canadien de l'agroalimentaire dépendent en grande partie de la collaboration étroite entre, d'une part, les producteurs et les transformateurs et, d'autre part, les chercheurs en laboratoire et dans les sites d'essai partout au pays. Tous ces efforts aideront à faire du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire le chef de file mondial en matière de salubrité des aliments, d'innovation et de production respectueuse de l'environnement.

On compte de nombreux intervenants importants au pays dans le domaine de la recherche agroalimentaire. Le volet Science et innovation du CSA met l'accent sur le travail d'équipe entre les gouvernements, les universités et le secteur privé, afin de tirer parti au maximum des ressources du Canada sur le plan de la recherche. Les fonds pour la science doivent être investis

dans les domaines prioritaires qui comptent davantage pour les producteurs, le secteur et les Canadiens.

Afin de réaliser cet objectif, l'une des premières étapes importantes au titre du volet Science et innovation consistera à dresser des plans stratégiques pour favoriser l'innovation. Ces plans viseront l'ensemble de la chaîne de valeur, c'est-à-dire qu'ils tiendront compte de tous les intervenants qui participent à la production et à la commercialisation d'un produit alimentaire, soit les producteurs, les transformateurs et les distributeurs.

Ce qui est produit à la ferme pourrait donner naissance à de toutes nouvelles industries au Canada. Grâce à la collaboration des scientifiques, les producteurs pourraient cultiver des denrées ayant des particularités spéciales, qui répondent aux spécifications des transformateurs, en vue de la mise au point de produits innovateurs

pour les nouveaux marchés.

Ces innovations comprendront certainement de nouveaux aliments mais, grâce à la science, la production agricole sera la source d'un éventail grandissant de nouveaux produits non alimentaires. Les domaines de la médecine, de la santé, de la nutrition, des carburants et des matériaux de construction, entre autres, sont visés par ces nouveautés scientifiques.



Le Canada est reconnu à l'échelle internationale pour la grande qualité et la salubrité de ses produits agricoles et alimentaires, dont la moitié est exportée à des clients du monde entier. Aujourd'hui, le Canada est le troisième exportateur mondial de produits agricoles et alimentaires.

Grâce au CSA, le Canada tirera parti de la réputation et de la confiance dont il jouit en tant que fournisseur de produits alimentaires de première qualité, de manière à inciter davantage les consommateurs partout dans le monde à acheter des produits canadiens. Les consommateurs sauront que, lorsqu'ils achètent des produits agricoles, des aliments et des produits de la mer canadiens, ils achètent ce qu'il y a de meilleur.

Pour renforcer la position du secteur sur les marchés mondiaux, le gouvernement du Canada a engagé 170 millions de dollars afin d'augmenter considérablement son soutien au développement des marchés et à l'accès des produits canadiens aux marchés internationaux. Ce financement servira à acquérir une connaissance approfondie des nouveaux défis et

des possibilités de croissance, ainsi qu'à collaborer avec le secteur à la planification de stratégies pour tirer parti de ces possibilités.

Des fonds sont disponibles pour des activités de promotion des marques sectorielles dans les marchés clés. Ainsi, le gouvernement et l'industrie collaborent à promouvoir la viande et les produits de la mer provenant du Canada sur le marché japonais afin de stimuler les ventes sur cet important marché.

Parallèlement, le soutien à la commercialisation sur les marchés clés est renforcé par l'arrivée de spécialistes du commerce agroalimentaire qui travaillent en étroite collaboration avec les exportateurs canadiens à l'étranger.

Le gouvernement améliore également les programmes de commercialisation technique qui font mieux connaître aux acheteurs étrangers la capacité du Canada de répondre aux exigences du marché ainsi que les normes strictes de qualité et de salubrité des aliments établies au pays.

Cependant, le fait de fournir les meilleurs produits ne suffit pas à garantir la réussite. Les producteurs et les transformateurs canadiens ont besoin d'un accès maximal aux marchés pour tirer parti de plus grandes possibilités d'exportation. C'est pourquoi le Canada profite de toutes les occasions de défendre les intérêts du secteur dans les négociations commerciales, notamment dans le cycle de négociations en agriculture en cours à l'Organisation mondiale du commerce. Le Canada continuera à s'élever contre les obstacles commerciaux dressés pour des raisons politiques, comme les subventions agricoles exorbitantes qu'accordent les États-Unis, l'Union européenne et le Japon.

Le Canada a déjà entrepris une ambitieuse campagne aux États-Unis pour influencer les principaux décideurs en vue de maintenir l'accès des exportateurs agricoles canadiens au marché américain.

Des règles clairement définies et un accès maximal aux marchés profiteront aux producteurs et aux transformateurs, tant canadiens qu'étrangers, y compris à ceux des pays en développement.



## En conclusion...

À mesure que les ententes de mise en oeuvre seront signées avec chaque province et territoire et que les programmes seront élaborés, nous diffuserons de plus amples renseignements à ce sujet dans les numéros ultérieurs de ce bulletin et sur le site Web, à l'adresse suivante : [www.agr.gc.ca/canadaentete](http://www.agr.gc.ca/canadaentete).